

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Activités - Tâches

1. Exercer son art de danseur ou danseuse

- A) Contribuer à la mise en œuvre d'une création chorégraphique ou d'une œuvre de répertoire
- B) Interpréter la chorégraphie, relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre

2. Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

- A) Développer et enrichir les techniques et langages afférents aux champs chorégraphiques dans lequel le danseur ou la danseuse intervient
- B) Développer son regard et son analyse critique
- C) Développer des capacités corporelles
- D) Développer les composantes fondamentales du geste dansé (plasticité, espace, théâtralité et musicalité)
- E) Elargir sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts
- F) Développer des facultés d'autonomie et d'adaptation

3. Élargir et valoriser son champ de connaissance et de compétences professionnelles

- A) S'ouvrir à la pratique artistique d'autres arts
- B) Approcher la réalité et le contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique

4. Construire son parcours professionnel

- A) Savoir se situer professionnellement
- B) Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et technique de son métier
- C) Développer et élargir ses relations professionnelles
- D) Participer le cas échéant à la promotion de son art

Dans ce document, les références aux techniques et répertoires relèvent de l'ensemble des genres chorégraphiques : danse classique, danse contemporaine, danse jazz, danses anciennes,...

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Référentiel d'activités professionnelles			Référentiel de certification		
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu	Connaissances, compétences, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
1. Exercer son art de danseur ou danseuse					
	1. A. Contribuer à la mise en œuvre d'une création chorégraphique ou d'une œuvre de répertoire	- prendre connaissance du projet chorégraphique ou de l'œuvre, en saisir la singularité artistique et esthétique	- prendre connaissance du projet chorégraphique ou de l'œuvre, en saisir la singularité artistique et esthétique.	Evaluation continue	- précision des caractéristiques principales du projet chorégraphique ou de l'œuvre, sa structure, ses enjeux - précision du point de vue dégagé en contextualisant et en questionnant ces caractéristiques
		- comprendre, analyser et s'appropriier les indications reçues. - mémoriser des séquences longues et/ou complexes d'écriture chorégraphique, les assembler, les enchaîner, y apporter les modifications demandées	- comprendre, analyser et s'appropriier les indications reçues. - mémoriser des séquences longues et/ou complexes d'écriture chorégraphique, les assembler, les enchaîner, y apporter les modifications demandées	Evaluation continue	- précision de la reproduction d'une séquence d'écriture chorégraphique dans l'intégralité de ses caractéristiques et composantes
		- participer aux phases de recherche d'écriture chorégraphique et aux répétitions - proposer des éléments de composition à partir des indications données - improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés	- participer aux recherches d'écriture chorégraphique et aux répétitions - proposer des éléments de composition à partir des indications données. - improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés	Evaluation continue et/ou finale : mise en situation pratique	- précision de la compréhension et de l'appropriation d'un cadre et des consignes - diversification des propositions chorégraphiques et enrichissement au travers de son apport personnel
		- reprendre un rôle en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation, ... - participer à la transmission d'un rôle	- identifier et utiliser les différentes ressources disponibles	Evaluation continue : épreuve écrite ou orale ou dossier ou mise en situation pratique	- utilisation et combinaison des différentes ressources disponibles pour analyser, valoriser un rôle - expliciter sa démarche

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

1. B. Interpréter la chorégraphie, relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre	- développer les liens entre l'œuvre à interpréter et son imaginaire - recevoir, rechercher et utiliser des informations se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée	- développer les liens entre l'œuvre à interpréter et son imaginaire - mettre en œuvre une méthodologie de collecte et d'utilisation d'informations, en bâtir une le cas échéant - traduire dans sa danse le fruit de l'analyse des informations recueillies	Evaluation continue : mise en situation pratique, épreuve orale, dossier...	- diversité des choix d'interprétation en fonction des répertoires et pièces chorégraphiques abordés - énonciation claire d'une pensée et d'un propos organisés - intégration des éléments découlant des informations recueillies dans le mouvement ou la séquence dansée
	- conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du projet chorégraphique (styles, concepts, écoles, courants...) et les qualités requises par le ou la chorégraphe	- conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du projet chorégraphique (styles, concepts, écoles, courants...) et les qualités requises par le ou la chorégraphe	Evaluation continue et/ou finale : mise en situation pratique, épreuve orale ...	- précision de la formalisation et énonciation d'un commentaire approprié sur les choix d'interprétation
	- enrichir la proposition chorégraphique, suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis-pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection... - savoir mettre en jeu son rapport à soi et aux autres, partenaires et publics, et assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu	- enrichir la proposition chorégraphique, suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis-pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection... - savoir mettre en jeu son rapport à soi et aux autres, partenaires et publics, et assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu	Evaluation continue et finale : mise en situation pratique	maîtrise technique de niveau avancé - prise de risque raisonnée, audace, engagement - justesse stylistique - inventivité, originalité - présence en scène, appropriation de l'espace - constance de la tension entre intériorité et projection - intensité, densité de l'interprétation - diversité de l'approche de l'interprétation (solo, duo, trio, danse de groupe)
	- adapter sa prestation à des modifications éventuelles ou à des impondérables	- s'approprier un espace de représentation non conventionnel : espaces naturels ou urbains, galeries, musées,...	Evaluation continue : mise en situation	- adaptation de son interprétation aux

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

		- s'approprier tout espace de représentation même non conventionnel : espaces naturels ou urbains, galeries, musées,...		pratique	contraintes et possibilités du lieu
--	--	---	--	----------	-------------------------------------

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Référentiel d'activités professionnelles			Référentiel de certification		
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu	Connaissances, compétences, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
2. Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète					
	2. A. Développer et enrichir les techniques et langages afférents aux champs chorégraphiques dans lequel le danseur ou la danseuse intervient	- maîtriser une ou plusieurs techniques de travail ou d'entraînement liées à son genre chorégraphique	- maîtriser une technique de travail ou d'entraînement liée à son genre chorégraphique	Evaluation continue et finale	- précision de l'exécution de l'ensemble des éléments et paramètres propres à une école, un courant,...
		- aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques	- maîtriser d'autres techniques complémentaires de travail ou d'entraînement	Evaluation continue et/ou finale	- précision de l'exécution des éléments et paramètres principaux propres à une école, un courant,...
		- maîtriser la diversité des relations au(x) partenaire(s) : contact, écoute, portés, regards, danses de groupe, danses d'ensemble	- maîtriser la diversité des relations au(x) partenaire(s) : contact, écoute, portés, regards, danses de groupe, danses d'ensemble	Evaluation continue et finale	- exactitude de son positionnement en fonction des différentes situations rencontrées
	2. B. Développer son regard et son analyse critique	- exprimer, à l'oral ou à l'écrit, les perceptions de sa pratique ou de l'observation de celle de l'autre			
		- nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures chorégraphiques	- nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs d'œuvres ou d'écritures chorégraphiques	Evaluation continue et/ou finale : épreuve orale (étude de cas), dossier	- clarté de la présentation d'un propos étayé par des éléments avérés (historiques, esthétiques, formels, analytiques,...) - application de grilles de lecture, et constitution de grilles le cas échéant
		- aborder un des principaux systèmes de notation et de transcription du mouvement	- aborder un des principaux systèmes de notation et de transcription du mouvement	Evaluation continue	- premier niveau de lecture d'une partition simple dans un des principaux systèmes de notation du mouvement - précision de la réponse corporelle

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

2. C. Développer des capacités corporelles	- entretenir sa condition physique			
	- poursuivre un entraînement régulier	- poursuivre un entraînement régulier	Evaluation continue	- assiduité et implication dans les classes - volonté de progression
	- disposer de connaissances anatomiques et physiologiques	- disposer de connaissances anatomiques et physiologiques	Evaluation continue et/ou finale : épreuve écrite et/ou orale, dossier, mise en situation pratique	- niveau de connaissances au moins équivalent à celui nécessaire à l'obtention de l'unité de valeur d'anatomie-physiologie du diplôme d'Etat de professeur de danse (cf. annexe 1)
	- faire appel aux notions fondamentales d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	- posséder les notions fondamentales d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	Evaluation continue et/ou finale : épreuve orale et/ou mise en situation pratique	- exactitude et précision des connaissances - mise en application immédiate dans le mouvement dansé
	- faire appel aux techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle - identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels - identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Référentiel d'activités professionnelles			Référentiel de certification		
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu	Connaissances, compétences, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	2. D. Développer les composantes fondamentales du geste dansé (plasticité, espace, théâtralité et musicalité)	<ul style="list-style-type: none"> - développer la plasticité du corps dans sa relation à l'espace : ligne, volume, plan, poids, gravité, résistance des matériaux, espaces interstitiels, architecture,... et leurs combinatoires - développer la théâtralité du corps : adresse regard, sens du récit, dramaturgie du geste, tension dramatique,... et leurs combinatoires - développer la musicalité du corps : rythme, mélodie, phrasé gestuel, durée, dynamique, pulsation, suspension, couleur,... et leurs combinatoires 	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre et exprimer corporellement les éléments liés à l'espace, à la théâtralité, à la musicalité 	Evaluation continue et/ou finale	<ul style="list-style-type: none"> - définition du contour de chacun de ces éléments - mise en évidence des articulations et des distinctions entre les différents éléments - appropriation et intégration approfondie de ces éléments dans sa danse - identification et repérage de ces éléments dans la danse des autres et dans les œuvres
		<ul style="list-style-type: none"> - développer la relation entre le geste et la musique 	<ul style="list-style-type: none"> - développer la relation entre le geste et la musique 	Evaluation continue et/ou finale	<ul style="list-style-type: none"> - niveau de connaissances au moins équivalent à celui nécessaire à l'obtention de l'unité de valeur de formation musicale du diplôme d'Etat de professeur de danse (cf. annexe 2)

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>			<i>Référentiel de certification</i>		
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes évaluées</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
	2. E . Elargir sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts	- élargir sa culture chorégraphique, sa connaissance de l'histoire et de l'actualité de la danse	- élargir sa culture chorégraphique et sa connaissance de l'histoire de la danse	Evaluation continue et/ou finale	- niveau de connaissances au moins équivalent à celui nécessaire à l'obtention de l'unité de valeur d'histoire de la danse du diplôme d'Etat de professeur de danse (cf. annexe 3)
		- enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale	- enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale	Evaluation continue et/ou finale	- acquisition des connaissances générales liées aux événements, périodes et mouvements principaux qui ont marqué l'histoire du spectacle vivant et des arts visuels (repères et composantes historiques, esthétiques, sociologiques,...)

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>			<i>Référentiel de certification</i>		
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes évaluées</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
	2. F. Développer des facultés d'autonomie et d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - s'adapter à la diversité des répertoires ou des formes de danse rencontrés - organiser son travail personnel et s'aménager des temps de travail autonome - connaître les bases de technique de maquillage, de coiffure, d'ajustement des costumes, permettant notamment au danseur ou à la danseuse d'organiser son temps de préparation - contribuer à l'adaptation de son matériel à ses propres caractéristiques corporelles - communiquer avec des professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle 			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>			<i>Référentiel de certification</i>		
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes évaluées</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
3. Élargir et valoriser son champ de connaissances et de compétences professionnelles					
	3. A. S'ouvrir à la pratique artistique d'autres arts	- prendre appui sur une pratique des autres arts du spectacle vivant et/ou des arts visuels - s'initier aux arts numériques et à leurs applications au champ chorégraphique (logiciels de composition chorégraphique, techniques de capture du mouvement, ...)			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Référentiel d'activités professionnelles			Référentiel de certification		
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu	Connaissances, compétences, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<p>3. B. Approcher la réalité et le contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique, selon deux niveaux possibles d'implication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part au stade de la connaissance des spécificités des différents métiers - d'autre part au stade de l'exercice de telle ou telle activité (impliquant formation et reconnaissance professionnelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - connaître ou exercer les activités de collaborateur ou collaboratrice artistique de chorégraphe (assistant ou assistante chorégraphe, répétiteur ou répétitrice, maître ou maîtresse de ballet, capitaine de danse, dramaturge...), de chorégraphe ou de directeur ou directrice de projet chorégraphique - connaître ou exercer les métiers connexes de notateur ou notatrice, analyste du mouvement - connaître ou exercer les métiers liés aux filières paramédicales et métiers de la forme - connaître ou exercer la transmission de la danse, et, le cas échéant, se former à l'enseignement de la danse - connaître ou exercer les métiers de l'action culturelle (médiation, sensibilisation, communication) - connaître ou exercer les métiers de l'administration culturelle et de la direction d'équipe et de structure - connaître ou exercer les métiers de la régie technique, la captation et la diffusion audiovisuelle dans le cadre du spectacle vivant 			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

		- connaître ou exercer les métiers de la conception lumière, conception sonore, conception scénographique, conception costumes			
--	--	--	--	--	--

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>			<i>Référentiel de certification</i>		
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes évaluées</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
4 Construire son parcours professionnel					
	4. A. Savoir se situer professionnellement	- apprécier les compétences et aptitudes possédées, chercher à les maintenir et à les développer - identifier les acquis utilisables en vue d'une évolution de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Référentiel d'activités professionnelles			Référentiel de certification		
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu	Connaissances, compétences, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	4. B. Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et technique de son métier	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions dans l'histoire - connaître et appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel et les usages relatifs aux cadres d'emploi et à l'activité économique - connaître la structuration économique du secteur artistique et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions dans l'histoire - connaître et appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel et les usages relatifs aux cadres d'emploi et à l'activité économique - connaître la structuration économique du secteur artistique et culturel 	<p>Évaluation continue et/ou finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> épreuve orale, épreuve écrite (questionnaire , étude de cas) 	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance de base, au titre du droit social, des types de contrats de travail, les modes de rémunération, les rémunérations annexes (droits d'auteurs et droits voisins), les conventions collectives, les droits à la formation professionnelle continue, la prévention des risques - connaissance de base de l'environnement structurel : statuts des entreprises employeurs, modes d'organisation et de financement des spectacles, économie culturelle - connaissance de base du rôle des institutions : institutions sociales, organisations professionnelles, sociétés civiles, collectivités publiques - connaissance confirmée des métiers du spectacle : identifier les métiers artistiques, techniques et administratifs, en connaître les attributions et les responsabilités
		<ul style="list-style-type: none"> - se tenir au courant de l'actualité professionnelle, notamment à travers les publications et la presse professionnelle 			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

	<ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance de l'environnement de représentation (aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, installation électrique, lumière et son, ...) - connaître les consignes d'hygiène et de sécurité propres à ces lieux spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance de l'environnement de représentation (aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, installation électrique, lumière et son, ...) - connaître les consignes d'hygiène et de sécurité propres à ces lieux spécifiques 	<p>Evaluation continue et/ou finale :</p> <p>évaluation écrite (questionnaire), évaluation orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - exactitude des connaissances élémentaires liées aux domaines concernés
--	--	--	--	--

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>			<i>Référentiel de certification</i>		
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes mises en jeu</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes évaluées</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
	4. C. Développer et élargir ses relations professionnelles	- entretenir et développer ses propres réseaux professionnels dans la durée - être en mesure de développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédaction de curriculum vitae, candidature spontanée...)			
	4. D. Participer le cas échéant à la promotion de son art	- s'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail - faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique			

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

RECOMMANDATIONS

- Au delà des **connaissances, compétences et attitudes certifiées** par le diplôme national supérieur professionnel de danseur ou danseuse, il convient de souligner que l'offre de formation devrait permettre également l'acquisition de compétences et de connaissances mobilisées dans l'exercice du métier de danseur ou danseuse, qui se déclinent de la manière suivante :

la pratique autonome du danseur ou de la danseuse

- faire appel aux techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle
- identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier
- connaître les bases de technique de maquillage, de coiffure, d'ajustement des costumes, permettant notamment au danseur ou à la danseuse d'organiser son temps de préparation

l'environnement professionnel du danseur ou de la danseuse

- savoir se situer professionnellement
- être en mesure de développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédaction de curriculum vitae, candidature spontanée...)

capacités d'expression

Il convient également de favoriser chez le danseur ou la danseuse les capacités d'expression des perceptions de sa pratique ou d'observation de celle de l'autre, à l'oral ou à l'écrit.

- Les modalités d'évaluation (épreuves pratiques, épreuves écrites, épreuves orales, ...) ont vocation à recouvrir plusieurs compétences définies par le référentiel d'activités professionnelles.

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

ANNEXE 1 – Programme de connaissances nécessaires à l'obtention de l'unité de valeur d'anatomie-physiologie du Diplôme d'Etat de professeur de danse (in *annexe 1 de l'arrêté modificatif du 16 août 2000 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat de professeur de danse*)

ANATOMIE-PHYSIOLOGIE - PROGRAMME DE CETTE UNITE DE FORMATION

A - Les connaissances

- . le tronc : la colonne vertébrale - la cage thoracique ;
- . la tête et la nuque ;
- . la ceinture scapulaire et les muscles supérieurs ;
- . la ceinture pelvienne et les membres inférieurs .

B - Anatomie fonctionnelle

Pour chacun des ensembles articulaires et masses musculaires énoncés ci-dessus, il sera étudié :

- le squelette ;
- le fonctionnement des articulations et le rôle des ligaments ;
- les principales chaînes musculaires et leurs fonctions.

C - Notions de physiologie

- Principes et mécanismes de base régissant le corps :
- Equilibre du corps : organes de l'équilibre, tonus postural, ligne et centre de gravité du corps.
- Schéma corporel : la proprioceptivité .
- Mécanisme cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliquée à la danse.

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

ANNEXE 2 - Programme de connaissances nécessaires à l'obtention de l'unité de valeur de formation musicale du Diplôme d'Etat de professeur de danse (in *annexe 1 de l'arrêté modificatif du 16 août 2000 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat de professeur de danse*)

FORMATION MUSICALE - Programme de cette unité de formation

A - Pratique et culture musicales

Axées sur l'écoute musicale, elles doivent permettre le développement général des processus d'affinement :

- de la sensibilité
- de la mémorisation .
- de la concentration
- de la réflexion

Analyse auditive

- Caractère expressif général .
- Repérage à l'oreille des pulsations au temps, à la mesure, des subdivisions ternaires ou binaires, repérage des carrures musicales .
- repérage des changements de tempo et du rubato (ex. : lent, vif, lent).

Analyse des instruments et des timbres

Familles d'instruments, caractères des sons concrets, électroniques.

Analyse du plan dynamique d'une page musicale

(ex.: piano, crescendo, forte, très continu ou comportant des cassures de nuances), de son caractère, de son accentuation .

Repérage et sensibilisation corporelle à l'écoute des phrasés

Mémorisation et reproduction corporelle de thèmes mélodiques et rythmiques (par la voix, les mains, les pieds, les instruments à percussion - peau, bois, métal).

Sensibilisation à l'écoute des formes musicales simples

(thème et variations, forme "ouverture" - ABA).

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

- La connaissance des courants musicaux qui ont été reliés aux grandes époques chorégraphiques : époque, style, forme, du Moyen Age au XX^{ème} siècle inclus.

Un nombre restreint d'œuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doit faire l'objet d'une écoute analytique précise.

B - Connaissances solfégiques et pratiques élémentaires

- Rythmes simples : lecture, reproduction et invention par la voix, les mains, les pieds, les instruments à percussion - caractère binaire ou ternaire - syncope - anacrouse - contretemps - valeur pointée - silence .
- Dynamiques : piano, crescendo, forte ...
- Termes musicaux les plus fréquemment employés et leur signification : tempi, signes de reprise, point d'orgue, caractère .
- Phrasés d'une partition .
- Perception des hauteurs - initiation polyphonique (contrepoint - canon) .

C - Capacités à transcrire gestuellement un court extrait musical en prenant en compte son style, son rythme et ses dynamiques.

- Travail de traduction corporelle, précision rythmique et qualité du mouvement en accord avec l'extrait musical proposé.

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

ANNEXE 3 - Programme de connaissances nécessaires à l'obtention de l'unité de valeur d'histoire de la danse du Diplôme d'Etat de professeur de danse (in *annexe 1 de l'arrêté modificatif du 16 août 2000 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat de professeur de danse*)

HISTOIRE DE LA DANSE - PROGRAMME DE CETTE UNITE DE FORMATION

A - Initiation à la recherche documentaire

B - Connaissances historiques

* Moyen-Age - danse de cour - danse baroque ;
création du ballet classique - son évolution ;
le ballet romantique ;
la danse française à l'étranger ;
les ballets russes ;
le néoclassique .

* Les précurseurs de la danse contemporaine :

. les principaux courants de la danse contemporaine depuis le début du XX^{ème} siècle et ses liens avec l'évolution des arts plastiques - leurs rapports avec la musique ;
. l'influence des courants allemands et américains .

* Origines et évolution de la danse jazz et de la musique jazz :

- les précurseurs ;
- la comédie musicale .

* Les courants actuels de la danse en France.